

3 avenue Victoria 75184 PARIS Cedex 04 Standard : 01 40 27 30 00 Ligne directe : 01 40 27 31 92 Télécopie : 01 40 27 38 95

PRESIDENCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

12

Paris, le 15 décembre 2016

Vœu du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance de l'AP-HP se félicite de la validation par le Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) du projet du nouvel hôpital universitaire du Grand Paris Nord, qui sera situé à Saint-Ouen.

La consolidation de l'offre de soins de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris au nord du Grand Paris est en effet une des priorités énoncées dans le plan stratégique de l'AP-HP.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un effort majeur d'investissement porté par l'AP-HP pour ce projet et celui de la modernisation de ses hôpitaux.

Le conseil de surveillance souhaite que l'Etat accompagne cet effort d'investissement à hauteur des engagements annoncés en participant à 30% du budget total, arrêté aujourd'hui à 650 M€.

Il appelle l'attention de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, sur l'impact dommageable d'une moindre participation financière sur les autres besoins en investissement de l'AP-HP.